



Karin Keller-Sutter veut agir contre le blanchiment. E. Cellik

# Pour une finance propre

SUISSE Karin Keller-Sutter a présenté, hier, un projet de loi visant à renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent. Ses propositions, qui ont pour but de rendre plus transparent l'argent déposé en Suisse, comprennent l'introduction d'un registre fédéral des ayants droit économiques, ainsi que des «obligations de diligence applicables aux membres des professions juridiques qui exercent des activités particulièrement risquées». Comme le rappelle le Département fédéral des finances, la Suisse est plus exposée que d'autres pays. Et si son système est jugé bon, il a des lacunes. Le Conseil fédéral propose donc «d'accroître la transparence pour que les autorités de poursuite pénale puissent déterminer plus rapidement» et de manière plus fiable qui se cache derrière une structure juridique. EFE

# Les médias en ont assez de se laisser aspirer leurs données

**IA GÉNÉRATIVE** Journaux et agences de presse sont de plus en plus nombreux à bloquer un robot d'OpenAI qui pille leurs contenus.

Plusieurs médias et sites internet tels que «The New York Times», CNN, le diffuseur australien ABC, les agences de presse Reuters et Bloomberg ont bloqué leur accès à GPTBot. Ce robot aspirateur de données a été lancé le 8 août par OpenAI, la start-up créatrice de ChatGPT, pour alimenter ses modèles d'intelligence artificielle (IA) générative.

Près de 10% des 1000 sites les plus importants du monde avaient refusé leur accès à GPTBot deux semaines après son lancement, dont Amazon.com ou la banque d'images Shutterstock, selon une estimation d'Originality.ai, outil de détection des plagiat. Et cette liste devrait s'allonger très vite: Originality.ai prévoit une hausse de 5% par semaine des sites bloquant GPTBot.



Le secteur cherche des accords de licence et de rémunération avec l'IA. Getty

En France aussi, le robot est «non grata» sur différents sites. «Il y a une chose qui ne passe pas, c'est le pillage sans autorisation des contenus», a justifié lundi Sibyle Veil, présidente de Radio France. «Il n'y a pas de raison qu'ils viennent apprendre sur nos contenus sans contrepartie», ajoute Laurent Frisch, directeur du numérique et de la stratégie d'innovation du groupe public. L'IA générative fonctionnant sur un modèle probabiliste, «nos données peuvent être associées à d'autres plus ou moins exactes, voire fausses», déplore de son côté Vincent Fleury, directeur des environnements numériques de France Médias Monde (France 24 et RFI).

Les médias appellent à l'ouverture de discussions avec OpenAI pour passer des accords de licence et de rémunération, comme l'a obtenu l'agence Associated Press. Au-delà de ce cas particulier, ils jugent urgent d'ouvrir le débat sur la régulation de toutes les formes d'IA. AFP/IA

## LA RÉNOVATION

# 40 millions

C'est le montant estimé de la rénovation du Grand Hôtel et du Centre thermal d'Yverdon-les-Bains (VD). Le chantier a commencé hier et durera jusqu'à fin 2026. Le complexe restera toutefois ouvert au public, selon le groupe BOAS Swiss Hotels.

## TikTok jugé néfaste pour les jeunes

**KIRGHIZISTAN** Le pays d'Asie centrale voisin de la Chine a annoncé, hier, qu'il allait interdire TikTok afin de protéger la santé des enfants. Son Ministère de la culture a expliqué avoir «reçu de nombreuses demandes inquiètes de la

part d'ONG sur l'effet néfaste» de l'app de partage de vidéos et avoir décidé de l'interdire après avoir constaté «l'absence de restriction d'accès aux informations nuisibles à la santé» physique et mentale des jeunes.

PUB



**DEMI-TARIF DÉCOUVERTE ADULTE POUR 2 MOIS**

CHF **33.-**

**DEMI-TARIF DÉCOUVERTE JEUNE JUSQU'À 25 ANS POUR 2 MOIS**

CHF **19.-**

**Bon.**

À utiliser entre le 31 août et le 26 octobre 2023 auprès d'un point de vente desservi des transports publics pour un demi-tarif découverte valable 2 mois au prix de 33 francs pour les adultes et de 19 francs pour les jeunes jusqu'à 25 ans. Vous pouvez choisir librement le premier jour de validité dans la période indiquée. Chargez l'abonnement demi-tarif découverte sur le SwissPass. À cet effet, munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité et d'une photo d'identité (format numérique accepté sur votre smartphone) ou de votre SwissPass. Si vous achetez un abonnement demi-tarif immédiatement après l'expiration de votre demi-tarif découverte, 33 francs (adultes) ou 19 francs (jeunes jusqu'à 25 ans) seront déduits du prix d'achat. L'offre est réservée aux personnes domiciliées en Suisse ou dans un pays limitrophe.

Numéro d'article: 58272  
Code de commande: MNT23

